



Note de service

DESTINATAIRE : Le personnel du CISSS du Bas-Saint-Laurent

DATE : Le 23 décembre 2020

OBJET : **Code de primes pour la vaccination COVID hors quart de travail et code de primes pour test de dépistage COVID hors quart de travail demandé par une autorité compétente**

Considérant les documents INFO COVID-19 publiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 27 novembre et le 11 décembre 2020 sur les conditions applicables lors de la **vaccination COVID** ou d'un **test de dépistage demandé par une autorité compétente hors quart de travail**, voici un tableau qui illustre les modalités de rémunération.

Scénario	Rémunération	Kilométrage ¹
Fait durant le quart de travail	Aucune perte de rémunération	Si un déplacement est requis à l'extérieur du port d'attache, le remboursement sera calculé de l'excédent du kilométrage entre le domicile et le port d'attache (Réf. : article 5.3.3 de la politique).
Fait immédiatement avant ou après le quart de travail	Inscrire la prime 636 ou 637 afin d'obtenir une compensation financière correspondant au temps nécessaire. Ce temps n'est pas reconnu comme du temps travaillé au sens des conventions collectives (temps supplémentaires).	Idem
Fait lors d'une journée de congé (férié, vacances, etc.)	La personne salariée sera rémunérée comme elle l'aurait été lors de son congé (aucune rémunération additionnelle).	Idem
Fait lors d'un congé hebdomadaire ou à un autre moment déterminé par l'employeur	Inscrire la prime 636 ou 637 afin d'obtenir une compensation financière correspondant au temps nécessaire. Ce temps n'est pas reconnu comme du temps travaillé au sens des conventions collectives (temps supplémentaires).	Idem
Fait à l'initiative de la personne salariée	Aucune rémunération	Aucun remboursement

Logibec a créé deux nouvelles primes pour ajouter au relevé de présence :

Code	Description
636	Test de dépistage COVID hors quart
637	Vaccination COVID hors quart

...2

¹ Voir la *Politique de remboursement des frais de déplacement* (Intranet>Centre d'information>DRF)

Vous devez inscrire le temps réel. Par exemple, si l'employé a pris 15 minutes, inscrire 015 dans la case *Total Heures* comme suit :

Primes

Ok | Annuler

636 TEST DEP.COVID H.QRT

637 VACCIN.COVID HORS Q.

Total Heures : 015

Concernant le déplacement d'un employé, saisir l'information dans le **compte de dépenses** Logibec Web de la façon suivante :

Scénario	Date	Dépt.	Unités	Détail
Vaccination	La date où a eu lieu la vaccination	XX ² 7995	Nombre de Km parcouru	Ex. Vaccin CHSLD Rimouski
Test de dépistage	La date où a eu lieu le test de dépistage	687995	Nombre de Km parcouru	Ex. Dépistage CHSLD Rimouski

Kilométrage + -

Description: Kilométrage

Date: []

Dépt.: []

Prog.: []

Unités: []

Montant: 1.0000

Conv.: []

Sous-total: []

Détail: []

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec les soussignées.

Véronique Matte

Véronique Matte
Chef du service de la paie

Kathleen Ruest

Kathleen Ruest
Chef de service comptes à recevoir, facturation et gestion de la trésorerie

KR/VM/gj

² Inscrire le numéro de votre direction, soit remplacer les **XX** par **11-PDG, 22-DSI, 24-DSP, 26-DSM, 27-Optilab, 32-DPJ** et **DProjJe, 33-DPSMD, 34-DPDI-TSA-DP, 35-DPSAPA, 36-DSPub, 41-DQEPE, 42-DST, 43-DRI, 44-DL, 45-DRHCAJ, 46-DRF**. Ex. : pour la DRF, le code serait **467995**